المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

L'Agence de Développement du Digital et la Caisse Marocaine des Retraites signent une convention-cadre de partenariat dans le domaine du digital

Sous la présidence de Mme la Ministre de l'Economie et des Finances et Madame la Ministre de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, l'Agence de Développement du Digital (ADD) et la Caisse Marocaine des Retraites (CMR), ont procédé, le jeudi 5 Mai 2022, à la signature d'une convention-cadre de partenariat.

A travers cette convention, l'ADD et la CMR ambitionnent de mutualiser leurs efforts pour une transformation digitale réussie à travers le développement de projets communs autour des technologies digitales avancées (intelligence artificielle, blockchain…), l'interopérabilité et échange de données, la formation numérique et le développement de l'inclusion numérique.

Ce partenariat vient confirmer la volonté et la détermination des deux parties à faire de l'innovation technologique un levier d'amélioration du service rendu au citoyen. L'objectif étant de fournir un service public de qualité et d'offrir un climat de confiance et de transparence à l'ensemble des usagers.